



Paris, le 23 novembre 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

La FNSEA appelle au soutien de la dynamique économique et entrepreneuriale des territoires ruraux

A l'occasion de sa présence sur le Salon des Maires 2023, la FNSEA est allée à la rencontre des acteurs institutionnels et économiques de la ruralité, sur l'impulsion de Stéphane Aourousseau, élu en charge du dossier ruralités au sein de l'organisation professionnelle.

Les territoires ruraux est au cœur de la dynamique pour relever les défis de souveraineté et de planification écologique d'avenir. Ils sont des réservoirs de solutions pour la production de biens et de services, pour le développement d'initiatives pour la biodiversité et la décarbonation des activités économiques françaises.

Les échanges ont permis de mettre en avant l'importance de soutenir la dimension économique et entrepreneuriale des territoires ruraux, en instaurant un meilleur équilibre entre les activités économiques, résidentielles et de préservation des ressources.

Pour y parvenir, il faut doter les acteurs structurants de la ruralité du cadre indispensable à la pérennité de leur activité.

En ce sens, la proposition de loi visant à adapter le droit de la responsabilité civile aux enjeux actuels, soutenue par la FNSEA, constitue un prérequis indispensable, car elle encadre les actions pour troubles anormaux du voisinage. Toutefois, la FNSEA déplore que le texte adopté en commission des lois le mercredi 22 novembre ne prenne pas suffisamment en compte le nécessaire développement économique et entrepreneurial de la ruralité, au regard des objectifs fixés par le Gouvernement. Il faut aller plus loin, pour donner une vraie sécurité et une vraie visibilité aux agriculteurs !

Contact presse : Renan Morgat – renan.morgat@reseaufnsea.fr – 06.21.16.80.84